

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Nova Concours modèle 1Y27 (5 places)	CH 0334 30
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. C. Warren, Michigan (USA)		
Identification	"Concours 1Y27" et "CH 0334 30" sur la plaquette du constructeur "1Y27U.." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile		
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise		
Ident. du moteur	" U " à gauche, sur face avant de la culasse (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhüsstrasse 21, 2501 Bienne		
Véhicule homologué	1Y27UT 101 152	Signes fixes dans code du type	1Y27U..
Châssis	Moteur		
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique		
Transmission	boîte automatique		
Nombre de vitesse	3	Entraînement	sur roues AR
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne avec assistance par dépression, sur toutes les roues AV= soupape de dosage; AR= limiteur		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée		
Carrosserie	Moteur		
	limousine		
Nombre de portes	2	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-40 **) Rétroviseur intérieur + gauche		
Cale	-		
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte c.v.		
Nombre de places	t 5 av 2	centre	ar 3
Dimensions	Poids		
Longueur	int. 5022	ext. 1850	Empattements 2819
Largueur	1400		
Hauteur	1400		
Porte à faux	lat. 875	Voles av 1557 ar 1500	
	av 875	Voles av - ar -	
	ar 1328	Braquage g 12100 d 12000	
Distance volant - vers l'avant du véhicule			
	Marque CHEVROLET		
	Type VB-305 2bb1(U)		
	Construction V		
	Temp 4		
	Carburant B		
	Position avant		
	Refroidiss. eau		
	Nombre cylindr. 8		
	Alésage 94,89		
	Course 88,39		
	Cylindrée 5001		
	CV-impôt 25,47		
	Puissance en CV 145 SAE-net		
	à t/min 3800		
	Bruit 79 dB/A		
	à t/min 3800		
	Silencieux 1 = 610 x 290 x 110 mm		
	Mesure des gaz ECE-15		
	Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		
	Poids à vide 890		
	Poids total 1990		
	Charge utile 110		
	Poids total 1990		
	Garantie fabr. FR 78 - 14		
	Dimens. pneus R / 1,7		
	Pty / bar 1160		
	Charge pour V max varie selon la marque, minimum 173 km/h		
	Garantie poids remorquable avec frein 1599		
	Garantie poids remorquable sans frein		
	Garantie poids de l'ensemble		
	Poids remorquable testé 173 km/h		
	Vitesse maximale selon le constructeur		
	Vitesse maximale testée		

Équipement	HCR	(E)
Feux de route	HCR	(E)
Feux de croisement	A	(E) dans HCR
Feux de position	2+2 A(2)IR(2)S(2)T	77 GUIDE 1X DOT
Feux rouges	2+2 A(2)IR(2)S(2)T	77 GUIDE 1X DOT
Feux stop	IP77 GUIDE 1X DOT	SAE(2)AP2 ar voir feux rouges
Clignoteurs	av	AV + AR ar SAE A-68 DOT
Catadioptrés	av	AV + AR SAE(2)AP2 75
Feux de gabarit	av	
Feux complément.		
Eclairage plaque		1 au centre sous le couvercle du coffre
Essuie-glace		2 balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs		DELCO REMY "A"+"F"
		ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET	Nova Concours	
Homologation			
N°	CH	0334 30	
Carrosserie	linousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	1640	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	25,47
Poids total	2221	Cylindrée	5001

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *1) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à l'avant, dans le montant de la porte de gauche.
- **1) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
- +1) Variante de pneus : E 78 - 14 AV 1120 (1,8) AR 1180 (2,0) V-max varie selon la marque, minimum 173 km/h
 195 HR 14 1100 (1,9) 1200 (2,1) 210 km/h
 215/70 HR 14 1180 (1,9) 1180 (2,0) 210 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine SEALED BEAM sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par des A (E) dans HCR;
- ▼ les ampoules orange des clignoteurs AV sont remplacées par des blanches (1157);
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés;
- la distance depuis le bord des clignoteurs AV n'est pas respectée; est admise selon décision de la DFP du 12.11.75;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
- les sorties d'origine de l'échappement sont dirigées vers la gauche et vers la droite; sont menées vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- l'intervalle des feux arrière étant de moins de 600 mm, les feux stop et les clignoteurs intérieurs doivent être débranchés;
- le catalyseur dans son état original peut rester sur le véhicule.

À noter dans le permis de circulation:

- (102) - Charge utile de la galerie, maximum 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 04.10.76

Homologation fédérale des types de véhicules